

## **La relation dynamique entre démocratie et technologie est-elle si évidente ? Le cas des révolutions - dite numériques,- pour la démocratie dans les pays arabes**

### Introduction

Dans le domaine des médias, la dernière « technologie » en date, en l'occurrence Internet et des médias sociaux, nourrit constamment une série d'attentes dans l'espace public. Invariablement, on se pose la question de l'influence de ces nouveaux médias sur les dynamiques sociales et, au niveau politique, sur le lien entre technologie et démocratie. Le sentiment qui prime alors est bien que les citoyens – ou consommateurs – semblent plus libres que jamais de s'exprimer et de comparer les offres à leur disposition sur un marché idéologique en apparence florissant et transparent.

Au moment où, dans les démocraties occidentales et notamment européennes, on se pose la question de la neutralité d'Internet<sup>1</sup> et de la nécessité ou non de réguler le cyberspace, nous voyons des peuples à l'est et au sud de la Méditerranée se soulever en masse et remettre totalement en question leurs régimes, jugés autoritaires et corrompus : d'abord en Iran en 2009<sup>2</sup>, puis ce fut en 2010-2011 le début du « printemps arabe » en Tunisie, en Egypte, en Libye, en Syrie, au Yémen, au Maroc, etc.. Et, c'est autant ces révolutions qui ont surpris, voire « sidéré », les opinions publiques européennes<sup>3</sup>, que le fait qu'elles aient été marquées par l'usage des nouveaux médias : Internet (de la génération web.2.0), les réseaux sociaux<sup>4</sup> et les *smartphones*. Jamais, les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'avaient marqué, et de façon aussi manifeste, un événement historique de cette importance. Les médias numériques sont devenus aux révolutions arabes ce que Radio Free Europe avait été aux soulèvements en Europe de l'Est à partir des années 50<sup>4</sup> (notamment en Hongrie en 1956) ; à tel point que l'on ne parlait plus que de « révolutions Web2.0 » ou de « révolution Facebook », et que l'on posât la question du rôle des médias dans ce contexte, avant de poser celle du rôle des acteurs, au terme d'une intéressante métonymie prenant l'objet pour l'acteur.

Le printemps arabe est un formidable laboratoire qui permet d'éclairer, de façon critique, un lieu commun : le rapport entre médias numériques et libéralisme politique dans le contexte de régimes autoritaires.

---

<sup>1</sup> SCHAFFER Valérie et LE CROSNIER Hervé, *La neutralité de l'internet. Un enjeu de communication*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

<sup>2</sup> DARANI, Mahsa Yousefi; HARE, Isabelle, « Les élections iraniennes de 2009 sur Twitter et Facebook: les formes contemporaines du militarisme informationnel », *ESSACHESS - Journal for Communication Studies* (6/2010).

<sup>3</sup> MARTINEZ L., « Le printemps arabe, une surprise pour l'Europe », *Projet*, n°322 ; 2011/3, pp. 5-12. 4 GRANJON Fabien « Le web fait-il les révolutions ? », *Sciences humaines* 9/2011 (N° 229), p. 13-13. URL : [www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2011-9-page-13.htm](http://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2011-9-page-13.htm).

<sup>4</sup> LEPEUPLE Anne-Chantal. « Radio free Europe » et « radio liberty » (1950-1994). In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°48, octobre-décembre 1995. pp. 31-45.

Les cas tunisiens et égyptien, notamment, nous permettront de mettre en évidence les présupposés qui conduisent à l'idée selon laquelle il y aurait une relation mécanique entre nouveaux médias et ouverture politique ou, du moins, entre nouveaux médias et soulèvements démocratiques. En réalité, tous les médias, pas seulement ceux de l'ère d'internet, ont participé de ladite révolution, c'est ce que nous verrons dans un second temps.

### I - Les présupposés qu'induit l'idée de révolution numérique

La problématique du rapport entre médias numériques et démocratie est débattue dans les pays démocratiques et elle se pose également dans des régimes autoritaires... à la différence près qu'elle ne se pose pas dans les mêmes termes. Dans le premier cas, la question est de savoir si les nouveaux médias représentent un bienfait pour la démocratie et dans ce cas s'ils peuvent contribuer à sa consolidation, en favorisant par exemple la participation politique via internet et les réseaux sociaux. Les interrogations peuvent aussi être liées aux procédures et modalités de vote *via* Internet<sup>5</sup>. Dans le cadre d'espaces, réels ou symboliques, élargis tels que l'Union Européenne, ces sujets sont assortis de la thématique centrale d'un espace public commun que les médias pourraient matérialiser sinon promouvoir<sup>6</sup>.

Dans les régimes autoritaires, l'enjeu est tout autre. Il ne s'agit pas de revivifier un espace public, ni même de veiller à ce que les médias jouent leur rôle au mieux pour rendre la démocratie plus effective ; il s'agit plus humblement de lui permettre d'émerger et de se construire. Et cette donnée fondamentale, élémentaire, rend la question du lien dynamique entre nouveaux médias et démocratie, s'agissant des régimes pays arabes, épineuse.

Quelques années après le début des soulèvements dans les pays arabes, ces révoltes ne se sont toujours pas traduites par l'instauration de régimes politiques démocratiques stables. Cela n'est pas une surprise, tout simplement parce que les termes de cette démocratie sont en cours de définition après des décennies d'autoritarisme. Ils dépendent à chaque fois d'un contexte national et social différents ; les acteurs en présence et les rapports de force entre ces derniers varient d'un pays à l'autre. Sur la base de nouvelles dispositions constitutionnelles, dont les cas Marocain, et quelques années après, Tunisien et Egyptien sont les archétypes, tout reste à construire et à (ré-)inventer avec l'existant<sup>7</sup>. A la veille des élections législatives égyptiennes, un nouveau code électoral a été mis en place, les élus d'hier ont été écartés par l'armée après de vastes manifestations tandis que les caciques de l'ancien régime (*falafoul*) semblent revenir sur le devant de la scène, réprimant de façon brutale les partisans de l'ancien président Morsi<sup>8</sup>. Ces faits, à la veille d'une nouvelle présidence n'autorisent aucun pronostic sur l'avenir politique du pays, et quelle que soit l'issue du scrutin et l'usage qui sera fait des médias, il

---

<sup>5</sup> MAIGRET Éric, MONNOYER-SMITH et Laurence, « Le vote en ligne », Réseaux 2/2002 (n° 112-113), p. 378394.

<sup>6</sup> DAHLGREN Peter, RELIEU Marc. « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », Réseaux, 2000, volume 18 n°100. pp. 157-186.

<sup>7</sup> Texte sur le path dependency

<sup>8</sup> Le traitement des frères musulmans contrevient aux bases les plus élémentaires des droits de l'Homme (en août 2013 un assaut de l'armée et de la police tue des centaines de partisans du président Morsi peu après sa destitution. Des milliers de partisans de Morsi ont été emprisonnés, puis en mars 2014, plus de 500 d'entre eux sont condamnés à mort par le tribunal égyptien).

semble que rien à court terme ne puisse venir rassurer les observateurs impatients de voir s'accélérer les processus de démocratisation du régime. Evidemment, il ne s'agit pas de nier l'aspiration démocratique à l'origine de ces révolutions et le rôle central qu'y ont joué les nouveaux médias, mais ces aspirations n'ont pas attendu Facebook pour exister.

A l'aune de cet épisode historique idoine que constitue le « printemps arabe », il semble bien que la question d'une relation de cause à effet entre technologie et démocratie traduise une approche téléologique et des présupposés, dont nous pouvons retenir les trois suivants :

- les nouveaux médias seraient des instruments performants, capables de promouvoir le progrès social dont la démocratie est l'aspect le plus évident dans les pays arabes contemporains ;
- internet et les réseaux sociaux correspondraient à une rupture historique dans l'histoire des régimes autoritaires ;
- (par conséquent) les autres médias ne sont pas des instruments démocratiques aussi performants que les nouveaux médias.

Sans remettre en cause l'usage d'internet et des médias sociaux par des sociétés civiles désireuses de s'émanciper de leurs régimes autoritaires, il s'avère que ces postulats peuvent être sérieusement remis en question. Nous allons les passer en revue tour à tour.

#### ***a) Les nouveaux médias : instruments de la démocratie ?***

Certes, les nouveaux médias, dans les pays où la liberté d'expression est un luxe, constituent des armes entre les mains des démocrates et une source de satisfaction pour ceux qui souhaitent s'informer. Ils permettent aux uns et aux autres de se faire entendre et, enfin, de contourner efficacement la censure des autorités et les limites qu'elles imposent à la liberté d'information<sup>9</sup>. Il n'est désormais plus possible faire taire indéfiniment les opposants sur la toile et les exemples sont nombreux où l'on a vu les activistes s'imposer par le biais de la technologie, au péril de leur vie parfois<sup>10</sup>. En Tunisie, comme dans la plupart des pays arabes, internet et les réseaux sociaux ont été des espaces d'information et d'expression formidables avant même le début des révolutions. Dans ce pays où les médias étaient autrefois muselés par un pouvoir particulièrement hostile à la liberté d'expression, il ont permis à des internautes et des blogueurs tunisiens habiles, parfois de l'extérieur du pays, d'avoir un espace public alternatif<sup>11</sup>. Plus tard, au moment de la révolution dite « de Jasmin », quand l'Etat de Ben Ali donnera une version euphémisée des heurts à Kasserine où des dizaines de manifestants ont trouvé la mort en janvier 2011, c'est Facebook qui a servi de canal aux 2 millions de Tunisiens abonnés qui auront ainsi accès aux images de la répression, à Kasserine comme dans les différentes villes du pays. Cet *empowerment* des citoyens qui prennent conscience de leur capacité à modifier le

---

<sup>9</sup> MENDEL Toby, Freedom of information: a comparative legal survey, Document de l'unesco, 2009, 164p. in : Freedom of information: a comparative legal survey

<sup>10</sup> Par exemple, le 9 avril 2011, le blogueur bahreïni, Zakariya Rashid Hassan meurt en prison après y avoir été torturé. Il avait été arrêté pour "incitation à la haine", "appel au renversement du régime sur des forums en ligne". Voir : <http://www.cpj.org/killed/2011/zakariya-rashid-hassan-al-ashiri.php>

<sup>11</sup> Touati et exemples

cours des choses, ce défi ouvert et sans complexe aux autorités politiques officielles est l'une des caractéristiques majeures de ces révolutions.

Le cas de l'Egypte est plus patent encore, où la blogosphère politique d'opposition fut l'une des plus vivaces et des plus précoces du monde arabe. De son émergence au début des années 2000, où une élite de blogueurs férus d'informatique et bilingues, à l'accès plus large à la blogosphère quelques années plus tard<sup>12</sup>, les cyberdissidents n'ont pas cessé de tester les limites de la liberté d'expression et de remettre en cause le régime en place et ses représentants (la police notamment). L'âge d'or de Facebook en Egypte pourrait bien être en 2008 où un mouvement dit du 6 avril a constitué une page de 70 000 *followers*, qui manifesta son soutien aux ouvriers de l'usine textile de Mahalla<sup>13</sup>.

Mais ces médias sont aussi des « armes numériques » entre les mains des régimes autoritaires<sup>14</sup> qui sont, eux aussi, présents sur la toile, sur les réseaux sociaux et via les smartphones. Les contre-feux médiatiques de la part des Etats constituent une réalité, même s'ils collent moins au récit journalistique ou à l'image d'Epinal que l'on peut avoir des « printemps ». D'une part, ils interceptent les messages ou surveillent internet avec des *spywares* ou logiciels de surveillance, le plus souvent exportés par des entreprises occidentales peu soucieuses de leurs usages, telles Gamma, Hacking Team, Amesys et Blue Coat<sup>15</sup>. Interception, blocage de sites, ou même d'internet et des téléphones portables, en passant par les relais que sont les entreprises de télécommunications, les fournisseurs d'accès ou les propriétaires de cybercafés, tout a été mis en œuvre, avant, pendant les révoltes et même après pour contrôler ce qu'on pourrait appeler les espaces publics numériques. On se souvient à cet égard de l'Etat Egyptien qui moins de 72 heures après l'historique 25 janvier, jour premier de la révolution place Tahrir, coupa simplement Internet et le réseau de téléphonie mobile<sup>16</sup>.

On a aussi vu que ces derniers participent activement à la diffusion de messages via des sms ou sur internet et les réseaux sociaux. Cette « cyberpropagande » va de la multiplication de sites internet, en faveur d'un Sahara occidental autonome au Maroc par exemple, à l'envoi massif de sms en Libye ou en Syrie, enjoignant les populations à soutenir leur président. En Egypte (via les sociétés Vodafone, Etisalat et Mobinil) au moment fort des soulèvements en janvier 2011, les Egyptiens étaient invités à manifester en faveur de l'ancien président, Hosni

---

<sup>12</sup> RADSH C, « Core to commonplace : the evolution of Egypt's blogosphere », Arab Media and Society, Le Caire, Septembre 2008.

<sup>13</sup> RADSH C., *Ibid.*

<sup>14</sup> Voir à ce sujet MOZOROV Evgeny, *The Net Delusion : the dark side of Internet freedom*, New-York, Editions Public Affairs 2011.

<sup>15</sup> Les produits exportés dans les régimes autoritaires par ces entreprises « mercenaires de l'ère digitale » (sic) sont destinés à l'écoute à grande échelle, à la surveillance du réseau dans son ensemble, à l'espionnage via des logiciels (spyware) et à des dispositifs de surveillance ciblée. Cf. Reporters sans Frontières, Les ennemis d'Internet, Rapport 2013.

<sup>16</sup> Laissant sans le vouloir à la chaîne satellitaire Al-Jazeera le soin d'être le porte-voix et le canal de diffusion des vidéos des manifestants égyptiens. Par ailleurs, des internautes solidaires du monde entier, des groupes décentralisés tel que les Anonymous ou les Telecomix (<http://telecomix.org/>), apportèrent leur soutien à leurs homologues Egyptiens pour les « reconnecter ».

Moubarak. On pourrait qualifier ces actions de guerres médiatiques, ou de guerres de l'information, dont l'un des enjeux majeurs est d'obtenir l'adhésion de l'opinion publique nationale et internationale. Et si à ce jeu, les cyber-opposants aux régimes ont dominé, c'est moins grâce à internet, qu'au soutien populaire dont ils bénéficiaient *de facto* compte tenu justement de leur statut d'opposants à des régimes ouvertement désavoués.

En communication internationale, l'histoire des médias arabes – inscrits dans l'espace « Sud » – montre que l'on assigne souvent aux médias des missions de développement social, politique, économique<sup>17</sup>. Il apparaît aujourd'hui que les médias n'ont pas été à même de promouvoir un « nouvel homme », et des « sociétés modernes » et démocratiques en lieu et place des sociétés dites traditionnelles, invalidant ainsi le modèle de Daniel Lerner<sup>19</sup>.

### ***b) Internet et les réseaux sociaux correspondraient à une rupture historique dans ces sociétés***

La démocratisation de l'usage d'Internet depuis les années 90 - la « révolution numérique » pour reprendre Dominique Cardon<sup>18</sup> - représente un moment singulier dans l'histoire des médias. Le cyberspace n'est pas régulé par les Etats, c'est un espace inédit de liberté et d'échanges, mais aussi une base infinie de données et d'information à la disposition du plus grand nombre. Ce phénomène est inédit dans l'histoire, même si d'aucuns craignent que cet espace soit soumis aux logiques d'Etats régulateurs ou aux géants de l'internet. Le problème est que l'on cède bien souvent à une vision simpliste en confondant ce fait – Internet, un formidable espace de liberté – et le fait que compte tenu de son exceptionnalité, Internet aurait un effet de « transformateur social », à l'image d'une baguette magique qui aurait le pouvoir de faire apparaître une démocratie en lieu et place de régimes autoritaires.

L'un des arguments avancés est le caractère international d'internet. Or, le fait que le web2.0 et les NTIC soient des médias interactifs et ignorant des frontières des Etats-Nations ne suffit pas à renverser la donne politique dans les pays arabes. Les batailles que mènent les Syriens, Egyptiens, Libyens, Bahreïnais, etc... se jouent essentiellement à l'échelle des Etats-nations et les expériences récentes l'ont démontré : les mêmes médias n'ont pas eu les mêmes effets dans chacun de ces terrains. Un examen de la blogosphère arabe dans le cadre d'une grande enquête menée à l'université de Harvard<sup>19</sup> montre d'ailleurs que les internautes communiquent essentiellement (mais pas « exclusivement ») avec des compatriotes. Autrement dit : les enjeux sociaux des nouveaux médias ne doivent en aucun cas être minorés, mais on ne peut hélas confondre les dynamiques sociales, politiques et géopolitiques en œuvre dans les pays arabes avec le cyberspace, certes libertaire, mais aussi virtuel, quand bien même ces pays seraient

---

<sup>17</sup> GUAAYBESS T., « A New Order of Information in the Arab Broadcasting System », *Transnational Broadcasting Studies*, Université Américaine du Caire, n° 9, 1er semestre 2002. (<http://cadmus.iue.it/dspace/handle/...>). <sup>19</sup> LERNER D., *The Passing of Traditional Society: Modernizing the Middle, East* New York: Free Press, 1958.

<sup>18</sup> CARDON D., *La démocratie internet : promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.

<sup>19</sup> ELTING B., Kelly J., FARIS R., et PALFREY J., *Mapping the Arabic Blogosphere : Politics, Culture, and Dissent*, Berkman Research Center Publication n° 2009-06, juin 2009.

entrés dans la société de l'information. A cet égard, le cas du Bahreïn est symptomatique : alors que la pénétration d'internet le place en peloton de tête des pays arabes, que les cyber-opposants étaient actifs malgré les risques qu'ils encourraient, c'est aussi le pays où les mouvements populaires de mars 2011 (le « Printemps de la Perle ») ont été les plus sévèrement réprimés.

*c) les autres médias ne sont pas des instruments démocratiques aussi performants que les nouveaux médias.*

Enfin, le dernier présupposé qu'induit le rapport mécanique entre nouveaux médias et changement politique est que les médias de l'ère numérique conduisent plus directement et sans détour à la démocratie, ce qui ne serait pas à la portée des autres médias.

Prenons un exemple : après des manifestations populaires, le journal de référence Egyptien, *Al-Ahram* confia à un journaliste militant très connu une tribune quotidienne. Dans le cadre de cet espace d'expression, l'intellectuel témoigna sa solidarité à l'égard des populations défavorisées et dénonça à plusieurs reprises les abus d'autorité des représentants de l'Etat comme la police, la montée du chômage pour les diplômés, la qualité des transports publics, etc. Comme cela arrive dans ce cas, il fut condamné à une peine de prison de six mois au motif de diffamation ; ce qui provoqua une véritable onde de choc dans le pays. *Al-Ahram* fut aux premières loges pour prendre la défense du journaliste, et plus généralement de la liberté d'opinion. Le rédacteur en chef du journal réunit dans ses locaux une quarantaine de journalistes des principaux quotidiens qui prendront la défense du militant incarcéré, en vain d'ailleurs. Cet exemple n'est pas isolé et l'on a aujourd'hui encore des activistes, blogueurs, journalistes de la presse écrite ou de l'audiovisuel qui sont sanctionnés, réprimés, emprisonnés pour quasiment les mêmes chefs d'inculpation. Seulement, l'exemple que nous venons de donner ne date pas des années 2000 mais du début du XXème siècle et il ne s'agit pas d'un blogueur mais d'un intellectuel et d'un journaliste de la presse écrite de renom : Tawfiq Diab.

Cet exemple illustre une triste continuité : qu'il a existé et qu'il existe des activistes, journalistes, intellectuels qui ont pris le risque de créer des tribunes médiatiques libres, ou tout simplement d'exprimer des critiques à l'encontre de leurs gouvernements dans les médias au risque de subir la censure et la répression de ces derniers. Ils ont à chaque fois eu un écho dans leur société. Que leur voix ait été minoritaire, et sans effet immédiat, que le contexte n'encouragea pas ce type d'initiatives et que le coût à payer fut élevé ne suffirent pas à ce que l'on ignore ces résistances aux régimes établis dans les médias arabes, de la presse écrite aux médias numériques.

Beaucoup de professionnels des médias audiovisuels ou de la presse écrite ont été censurés, arrêtés ou tout simplement renvoyés de leur poste, comme ce fut le cas du célèbre journaliste égyptien Ibrahim Eissa qui fut remercié en 2010 de son poste de rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al-Doustour* car jugé trop indépendant par le nouveau reprenneur. On pourrait citer d'autres exemples plus tragiques comme celui de Samir Kassir, intellectuel critique à l'égard de la Syrie du président Bachar al-Assad, et journaliste du quotidien libanais *al-Nahar*, qui fut assassiné en 2005. Il suffit pour alimenter cette triste chronique de se référer aux rapports des organisations de défense de la liberté d'expression : on y trouvera, encore aujourd'hui, des

journalistes et des activistes arabes de tous les médias. On pourrait pour s'en convaincre prendre les exemples de journalistes et de blogueurs qui furent sanctionnés sous l'ère Moubarak, puis sous l'ère Morsi, puis sous l'ère du gouvernement intérimaire qui lui succéda, à l'instar par exemple du satiriste Bassem Youssef qui est passé de la plateforme YouTube à la télévision et qui eu maille à partir avec les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 2011.

## II - La confluence médiatique

Remettre en question l'idée d'une relation quasi automatique entre démocratie et nouveaux médias est, hélas, aisé aujourd'hui : le maintien de régimes autoritaires dans les pays arabes confirme cette hypothèse. Il est vrai que les mouvements de résistance se poursuivent et s'organisent, notamment à travers les médias, de telle sorte qu'il est plus pertinent de parler de « période de transition », aussi bien dans les pays où les chefs d'Etat ont été renversés, que dans les autres pays où la stabilité apparente ne trompe personne.

Si nous qualifions cette période de transitionnelle, notamment dans les « pays vitrine » des révolutions arabes, la Tunisie et l'Egypte, c'est parce qu'y ont lieu des débats politiques décisifs jetant les bases des régimes politiques à venir. Les réflexions largement entamées et partiellement abouties ont porté sur les systèmes électoraux, sur les modalités de mise en place, la nature et le contenu des Constitutions, de même que sur la façon dont les médias devaient être régulés et les instance(s) qui devraient en avoir la charge. Des changements politiques et des réformes ont été entrepris par la plupart des Etats arabes, soucieux d'apaiser des opinions publiques exaspérées par des conditions économiques toujours plus difficiles et portées une aspiration démocratique qui n'a pas diminué depuis 2010. Ces évolutions timides le sont également dans le secteur médiatique qui demeure sous le contrôle des gouvernants.

Les espoirs de libéralisation politique, portés par la jeunesse notamment, sont toujours vivaces et ils ont été exacerbés par les possibilités offertes par Internet et les nouveaux médias. Et, s'il y a bien une relation dialectique entre les médias et les processus de changement politique, on ne peut réduire cette relation à une relation de causalité. On dira plutôt que les médias sont les facteurs permissifs de la diffusion de voix dissidentes. Au niveau infranational, les nouveaux médias permettent aux individus de prendre conscience de leur nombre. Au niveau supranational, ils ont la vertu de donner à voir les dissidents et leurs discours. L'opposition au sein des pays arabe n'est pas inédite : elle devient juste visible à l'opinion publique internationale et notamment occidentale.

Cependant, il est important de rappeler que cette visibilité est le fait de ce que nous avons appelé la *confluence médiatique*. On ne peut pas réduire les médias de la révolution aux smartphones et autres réseaux sociaux, en passant par les possibilités d'information et d'échanges offertes par la toile. Les réalités sociales dans l'ensemble des pays arabes nous montrent que ces nouveaux médias s'inscrivent dans une « confluence médiatique »<sup>20</sup>, dans le sens où ils reçoivent ou émettent leur message d'autres médias qui eux-mêmes sont alimentés par les

---

<sup>20</sup> GUAAYBESS T., *Les médias arabes, Confluences médiatiques et dynamique sociale*, CNRS Editions, 2011, Paris.

médias numériques. Et, si les médias numériques sont au cœur des mutations actuelles des espaces médiatiques, leur place et leur rôle tiennent à la relation qui les lie aux autres médias : la radio, la télévision hertzienne ou satellitaire et la presse écrite (eux-mêmes présents sur la toile). Vidéo amateurs, reportages journalistiques, textes, témoignages audio, écrits ou photos sont passés d'un média à l'autre en fonction des publics, des possibilités de réception, des canaux de diffusion accessibles. Ces messages contournaient la censure des médias officiels en passant par des médias alternatifs, lesquels leur ont parfois apporté un tel écho qu'ils sont revenus par la grande porte des médias grand public. Et c'est en revenant par la grande porte des médias « mainstream » justement qu'ils se sont fait connaître par le grand public, dans leur pays et à l'étranger. Le mouvement massif d'opposition « Kefaya » en Egypte (qui veut dire « Assez » !

et qui d'une certaine manière annonçait le fameux « Dégage ! » des manifestants tunisiens) s'est fait connaître sur internet en 2005, mais aussi et surtout via la presse écrite, la presse en ligne et l'audiovisuel. Les vidéo amateurs qui ont défrayé la chronique et sérieusement remis en cause les représentants de l'Etat – la police le plus souvent – en Egypte ou au Maroc par exemple ont eu une telle audience parce que les chaînes de télévision ou la presse les avait repris, risquant parfois la répression. Ainsi c'est sur les écrans de la télévision privée DreamTV que les Egyptiens, puis le monde entier ont découvert le jeune Wael Abbas – dans le cadre de l'émission de

Mona Shazly – et qu'ils acclameront quelques heures plus tard sur la place Tahrir. S'agissant des télévisions d'information continue, le rôle d'Al-Jazeera qui s'est ralliée aux « révolutionnaires » de certains pays arabes – au risque d'afficher l'agenda du régime du Qatar – a été déterminant.

Des blogueurs, activistes, arabes sont particulièrement connus : il s'agit notamment de Waël Ghoneim, Kareem Amer et Wael Abbas en Egypte, Najib Chouaki ou Omar Radi au Maroc, Aziz Amami, Selim Amamou, et the “Tunisian Girl”, Lina Ben Mhenni en Tunisie. Et si certains noms nous ici sont familiers, c'est surtout parce qu'ils ont été relayé par les médias, arabes et non arabes. On peut même dire que les grands médias, les médias traditionnels, servent de filtres dans la mesure où certains cyberactivistes sont érigés en « stars », quand d'autres, pas nécessairement moins actifs et moins populaires sur la toile, sont moins visibles.

*A contrario*, la « Révolution de Perle » au Bahrein, qui n'a pas bénéficié d'une telle couverture par Al-Jazeera et les chaînes satellitaires des pétromonarchies, a été marginalisée.

## Conclusion

La centralité des nouveaux médias dans leur rôle de catalyseurs justement de la « confluence médiatique » est indéniable. Ces derniers stimulent et enrichissent des espaces médiatiques plus effervescents que jamais dans les pays arabes. Cependant, une observation des pays arabes au moment des révolutions révèle, d'une part, que les dynamiques sociales à l'origine des soulèvements et mouvements sociaux sont loin d'être le seul fait des nouveaux médias ; et, d'autre part, qu'elles s'inscrivent dans le temps plus long que celui des mois qui ont précédé

les soulèvements. Autrement dit, la relation nouveaux médias/démocratie n'est ni pleinement évidente, ni mécaniquement immédiate.